

LAGODASSE JOYEUSE

Association Loi 1901

Agrément jeunesse et Sport n° 83S855

Affiliée à la F.F.M.E. Affiliée à l'A.N.C.V.

: 1 impasse du Char Aquitaine.

83 100 TOULON

**(** : 04.94.91.37.55 (entre 9 et 19 heures) 06.88.80.39.44

: lagodasse83@orange.fr http://lagodassejoyeuse.jimdo.com/



# JUIN 2019

Pour le bon fonctionnement de notre Association, il est indispensable de connaître à l'avance le nombre de participants pour chacune de nos sorties, aussi nous vous demandons de <u>respecter les dates d'inscription</u> et de téléphoner au siège social, <u>au moins cinq jours avant la date de la sortie.</u>



# **BOWLING**

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie  $2 \in \text{(avant 20 heures)}$ Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans  $= 2 \in -16$  ans  $= 1 \in -16$  Animateur: Alain



### RANDONNEE nocturne à La Colle Noire

Petite randonnée de 1 heure 30 et pique-nique avec couché de soleil sur la rade de Toulon. Rendez-vous 18 heures parking de la plage de La Garonne au Pradet. Prévoir chaussures de marche, pique-nique, boisson et frontale. Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2  $\in$  -16 ans =1  $\in$ 

Animateur : Alain



### KAYAK « Descente de l'Argens » Les Arcs

14 kms au fil de l'eau de l'Argens avec une quarantaine de rapides. Durée de l'activité 6 heures (4h30 de navigation) Interdit au moins de douze ans. Savoir nager et chaussures d'eau obligatoire. Tarif : 32 €/pers (location/matériel/navettes). Inscription impérative avant le 1 juin. Rendez-vous 8 heures 45 parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, crème solaire, maillot de bain, serviette, sac plastique 100 litres.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel : +16 ans =  $4 \in -16$  ans =  $2 \in -16$ 

Animateur : Alain



### BOWLING

Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence à La Garde. Prix de la partie  $2 \in (avant 20 \text{ heures})$ Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans  $= 2 \in -16$  ans  $= 1 \in Animateur$ : Alain





## BONNE FETE des Pères





Jeudi 20

**PECHE** 

Rendez-vous 5 heures au siège social. Prévoir pique-nique, boisson, matériel de pêche et appâts.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2  $\in$  -16 ans =1  $\in$ 

Animateur: Alain

Vendredi 21

# PETANQUE(1) ou BOWLING(2)

(1) Rendez-vous 20 heures 45, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

(2) Rendez-vous 18 heures 30 au Bowling de Provence. Prix de la partie 3.5 €.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =2  $\in$  $-16 \ ans = 1$ €

Animateur : Alain



Dimanche 23

## KAYAK (lieu à définir)

Lieu à définir en fonction de la météo et inscrits. Rendez-vous 8 heures 45 parking covoiturage Ste-Musse à Toulon. Prévoir pique-nique, crème solaire, maillot, serviette, sac plastique 100 litres.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =4  $\in$  -16 ans =2  $\in$ 

Animateur: Alain



Vendredi 28

# PETANQUE

Rendez-vous 20 heures 45, parking Nord préfecture aux lices à Toulon. Prévoir boules.

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans =1  $\in$  (4  $\in$  max pour saison)

Animateur: Alain



Samedi 29 et d*imanche 30* 

## RANDONNEE/CAMPING/KAYAK Aiguines-les Salles/Verdon

Rendez-vous 7 heures parking covoiturage de Ste-Musse à Toulon.

Samedi : randonnée de 5 heures 30 ↔ 13 km ↑↓ 1320 m : le Grand Margès 1577 m

Dimanche: kayak sur le lac de Ste-Croix au départ des Salles/Verdon. Tarif camping de l'Aigle/jour: 9 €. Inscription avant le 20 juin afin d'organiser le séjour. Restauration possible au camping. Location canoë bi place : 45 € la journée. Prévoir pique-niques, maillot de bain, matériel de randonnée et camping, vêtement chaud ...

Participation aux frais administratifs pour membre occasionnel: +16 ans  $= 6 \in -16$  ans  $= 3 \in -16$  and  $= 3 \in -16$  and =

Animateur : Alain



Joyeux anniversaire à Jeanne (1), Philippe C (13), Loriane (17) et Eric (20)

## Bon rétablissement à Alain O, Andrée et Florence M

Les tee-shirts de votre association préférée sont en vente au prix de 8 € Trois coloris et tailles S, M et L disponibles – Matière polyester, lavable à 40°



<u>Tarif de remboursement de déplacement :</u> ( usure du véhicule et carburant, frais d'autoroute en sus)

Trajet - 100 km = 0,28 € / km; + 100 km = 0,18 € / km. A diviser par le nombre d'occupant et à régler au chauffeur du véhicule.

IMPORTANT: Nous demandons aux Membres Occasionnels de présenter obligatoirement, lors de leur première sortie, un certificat d'aptitude médicale à l'activité proposée.

L'inscription aux sorties est obligatoire. L'Animateur de la sortie pourra refuser l'inscription d'une personne susceptible de mettre en jeu la sécurité d'un groupe. Il pourra modifier le programme de la sortie en fonction des conditions météorologiques, respectez ses décisions et suivez ses conseils. L'inscription à une sortie, signifie le respect des décisions de l'Animateur. Le fait de quitter le groupe au cours de l'activité ou de ne pas suivre les recommandations de l'Animateur le dégagera de sa responsabilité. Les temps et durées des randonnées ne sont donnés qu'à titre indicatif et s'appliquent, en général, à des marcheurs moyens et de bonne volonté. En cas de mauvais temps, les sorties sont annulées. Les chiens, même tenus en laisse, ne sont pas admis lors de nos sorties. Dans la nature commence la liberté, mais la liberté de bien se conduire. Pas de déchet, pas de feux et de fumée en forêt.



